



INTERCO
JUSTICE

Pour adhérer à la
CFDT :



 @interco_cfdt

 /intercocfdt

INTERCO.CFDT.FR

Date de publication

DECLARATION LIMINAIRE DU CSAM DU 4 OCTOBRE 2023

DU DIALOGUE SOCIAL DE FAÇADE A LA TENTATION DE FAIRE DU CSAM UNE CHAMBRE D'ENREGISTREMENT

Lors de la réunion préparatoire au CSAM du 26 septembre dernier, **la CFDT** avait fait remarquer au secrétariat général la désillusion qu'avait provoquée la présentation des **mesures statutaires et judiciaires concernant les DPJJ et les DPIP**.

Les **attentes légitimes** de ces directeurs qui espéraient être rémunérés à hauteur de leurs responsabilités n'ont apparemment pas été entendues par le guichet unique de la fonction publique.

Alors que le Ministère de la Justice avait proposé des dispositions judiciaires plus favorables, la DGAFP a revu à la baisse les avancées portant sur les grilles judiciaires pour les reporter sur la part modulable de leurs rémunérations. Quelles demandes ont été **réellement** portées devant le guichet unique ? Nous pouvons légitimement nous interroger face au **silence total de l'administration lors de nos sollicitations ces derniers mois**.

Devant cette présentation de texte décevante et très peu, ou pas, concertée avec les partenaires sociaux, le secrétariat général a logiquement décidé de renvoyer l'examen de ces réformes à une véritable concertation au sein des directions concernées.

Nous prenons acte de ce report et nous souhaiterions le voir comme **un retour à un véritable dialogue social**, en espérant que de nouvelles avancées pourront être validées en lien avec les organisations syndicales.

La CFDT demandera ainsi le renforcement des dispositions judiciaires en contrepartie d'une part modulable moins importante, afin de créer un véritable **choc d'attractivité** pour ces professions.

Le ministère se vante de vouloir promouvoir nos métiers pour les rendre attractifs. Il est temps de passer des paroles aux actes.

La CFDT porte la **reconnaissance et la valorisation de tous les corps de notre ministère, quelle que soit leur direction d'appartenance**. Elle n'acceptera **aucun saupoudrage de mesures**, il est temps que l'engagement du ministère soit **historique !**

Dans toutes discussions statutaires, judiciaires, indemnitaires en cours et à venir, **la CFDT** tiendra cette ligne.

Guillaume Grassaud – Titulaire
Ghislain Bonthoux – Suppléant